

NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE  
S/9282  
25 juin 1969  
ORIGINAL : FRANCAIS

LETTRE DATEE DU 24 JUIN 1969 ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL  
DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DU CAMBODGE

D'ordre de mon gouvernement et suite à ma lettre No 4864 du 17 juin 1969 (S/9266), j'ai l'honneur de vous faire tenir, pour l'information des membres du Conseil de sécurité, ce qui suit :

- Le 11 avril 1969, vers 10 h 15, les éléments des forces armées américano-sud-vietnamiennes du poste de Kin Thai Bang, ont tiré plusieurs obus sur la commune cambodgienne de Kompong Krassaing, district de Koh Andeth, province de Takéo tuant un enfant se trouvant à bord d'un canot de transport en commun, lequel canot a subi également de graves dégâts.

- Le 18 avril 1969, vers 19 heures, les éléments des forces armées américano-sud-vietnamiennes du poste de Vinh-Hoi-Dong ont tiré au mortier sur le territoire du Cambodge. Trois obus sont tombés dans un endroit situé à 300 mètres environ en deçà de la frontière, relevant du district de Borei-Chulsa, province de Takéo. L'explosion de ces obus a blessé une femme nommée Néang Sin Khuon.

- Le 24 avril 1969, vers 12 h 30, cinq soldats des forces américano-sud-vietnamiennes ont pénétré en territoire cambodgien jusqu'à une profondeur de 500 mètres environ de la frontière dans la commune de Frey Yuthka, district de Preah Bat Chean Chum, province de Takéo. Ils ont razzié une vingtaine de boeufs en pâture appartenant aux habitants cambodgiens de ladite commune.

- Le 3 mai 1969, vers 7 h 30, les éléments des forces américano-sud-vietnamiennes des postes de Kaun Trom et de Peam ont tiré au mortier sur le territoire du Cambodge. Deux obus sont tombés dans un endroit situé à 500 mètres environ en deçà de la frontière, dans la commune de Russey-Srok, district de Kompong Trach, province de Kampot. L'explosion de ces obus a blessé un villageois nommé CHAU YIEN.

Le Gouvernement royal du Cambodge a élevé une protestation énergique contre les tirs délibérés sur le territoire cambodgien effectués par les éléments des forces régulières américano-sud-vietnamiennes et contre la violation du territoire khmer suivie de razzia de boeufs commises par lesdites forces. Il a exigé que les Gouvernements des Etats-Unis d'Amérique et de la République du Viet-Nam prennent des mesures immédiates pour mettre fin au renouvellement de pareils actes de provocation, indemniser les victimes et restituer les boeufs enlevés.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente communication comme document du Conseil de sécurité.

Veuillez agréer, etc.

Le représentant permanent du Cambodge,

(Signé) Huot SAMBATH

-----

